

DENISE PAULME

la mère dévorante

essai
sur la morphologie
des contes africains



TEL gallimard

Extrait de la publication

INTRODUCTION

Des dix études ici réunies, sept ont été publiées entre 1961 et 1972; les trois autres sont inédites. Un même souci les anime toutes : dégager ce que chaque version d'un conte qu'on retrouve non seulement à travers toute l'Afrique mais souvent aussi dans le folklore d'Europe ou du Proche-Orient présente de commun avec toutes les autres et à la fois d'unique.

Le propos n'offre rien d'original aujourd'hui, où la redécouverte de l'œuvre de Propp et la vogue du structuralisme d'une part, d'autre part les publications de bon nombre d'écrivains noirs, anglophones ou francophones, qui se sont inspirés de leur patrimoine oral ont à nouveau attiré l'attention sur un domaine fascinant. Il n'en allait pas ainsi en 1958 : si beaucoup de monographies se terminaient sur un choix de contes, proverbes et devinettes émanant de la société présentée, les textes étaient donnés sans commentaire, leur analyse laissée aux folkloristes, eux-mêmes peu nombreux en France et ne s'intéressant guère à l'Afrique¹. Me trouvant alors en Côte-d'Ivoire pour les besoins d'une enquête ethnographique, je demandai à mes premiers interlocuteurs s'il se trouvait parmi eux des anciens, hommes ou femmes doués d'une bonne mémoire, au fait de la coutume et se souvenant d'événements auxquels ils avaient assisté ou qu'ils auraient entendu raconter. Je voulais, expliquai-je, avant qu'il soit trop tard sauver de l'oubli leur passé et le mode de vie de leurs pères, en noter le témoignage à l'intention de leurs enfants. « En somme, remarqua un auditeur lettré, vous

1. Le recueil d'Equilbec serait ici l'exception confirmant la règle (F. Equilbec, *Essai sur la littérature merveilleuse des Noirs d'Afrique occidentale*, Paris, 1916).

voulez écrire l'histoire de nos Gaulois! » Malchance ou non, je ne rencontrais guère de mémorialiste lors de mes visites dans les villages bété; mais j'y recueillis un certain nombre de contes que l'on rapportait volontiers. L'un des premiers fut le suivant :

Deux infirmes vont à la pêche, l'un est aveugle l'autre ne peut marcher. L'aveugle suit les indications de son ami, prend des poissons; l'autre les prépare pour leur repas lorsque — maladresse ou, malice — une goutte de fiel atteint les yeux de l'aveugle qui recouvre la vue. Aussitôt, l'homme saisit un bâton pour en frapper son compagnon : « Ah, tu voulais m'empoisonner! » De frayeur, le paralytique retrouve ses jambes et s'enfuit en courant. On demande celui des deux qui a rendu le plus grand service à l'autre.

Le rapprochement avec l'apologue de Florian s'impose, mais si les deux amis finalement se sont rendu un mutuel service, le moins qu'on puisse dire est que le résultat de l'action ne correspond pas à l'intention présumée. J'eus l'occasion par la suite de constater à quel point la crainte du poison, chez les Bété, colore tous les rapports entre voisins et parents. L'ordalie à l'aide de la sève caustique du *gopo* (*Elaeophoria drupifera* Stapf.), versée dans les yeux du patient, était encore à l'époque en usage. Par ailleurs, l'individualisme poussé jusqu'à l'agressivité est ici l'idéal masculin. Laissant aux femmes la collecte en forêt et la culture aux abords des habitations de plantes vivrières à demi sauvages, les hommes n'avaient jadis en tête que la chasse au gros gibier qu'ils poursuivaient avec des armes dérisoires et surtout la « guerre », menée de village à village sous la conduite du plus hardi. Ici, pas d'initiation collective des jeunes gens : avoir tué seul un buffle ou un éléphant était l'épreuve suprême où l'on connaissait un homme. Le chef était le meilleur guerrier, sa devise, inventée à son premier retour glorieux, portait son renom dans toute la contrée; chantée, tambourinée, elle l'accompagnait dans ses déplacements, rythmait ses funérailles, lui survivait, fixant le souvenir de ses exploits pour ne s'éteindre qu'à la mort du dernier de ses compagnons¹.

En fin de séjour, je me trouvai avoir recueilli bon nombre

1. Sur les Bété, cf. D. Paulme, *Une société de Côte-d'Ivoire hier et aujourd'hui : les Bété*, Paris-La Haye, 1962.

de devises et de récits où tel grand chasseur s'était révélé magicien, capable de métamorphoses pour terrasser ses ennemis — jusqu'au jour où, ayant eu le malheur de blesser une antilope ou une femelle de buffle en forêt, celle-ci se fut avérée ne faire qu'un avec sa mère, qu'il avait trouvée mourant de la même blessure à son retour au logis. J'avais aussi dans mes notes une trentaine de contes de longueur variable, mettant en scène des hommes ou des animaux. Lorsque je repris ces contes pour les comparer à d'autres du Mali, de la Guinée ou de régions plus éloignées, je constatai qu'aucun n'était particulier aux Bété; mais certains s'éloignaient assez largement de leurs correspondants. Le problème se posait donc d'un canevas commun et des multiples changements que le conteur, consciemment ou non, est amené à lui apporter.

★

Que la littérature orale, sous la forme du conte merveilleux, du conte de la vie quotidienne ou du conte d'animaux, soit un patrimoine commun à tous les hommes est une banalité. Ses thèmes possibles sont en nombre limité, la grande classification d'Arne et Thompson en témoigne suffisamment¹. Fondée sur le sujet de l'intrigue mise en œuvre (I. Contes sur les animaux; II. Contes proprement dits; III. Anecdotes), elle fournit un inventaire de contes types qui rend grand service aux chercheurs; mais le découpage est purement empirique, si bien que l'attribution d'un conte à une rubrique demeure toujours approximative. Ainsi les contes merveilleux, qui forment une sous-classe, s'y voient divisés en sept catégories : 1) l'ennemi magique, 2) le conjoint magique, 3) la tâche magique, 4) l'auxiliaire magique, 5) l'objet magique, 6) la force ou la connaissance magique, 7) autres éléments magiques. Mais que faire des contes où la tâche magique est exécutée à l'aide d'un auxiliaire magique, ce qui arrive fréquemment, ou des contes où l'épouse magique est justement cet auxiliaire magique? A cette première difficulté s'en ajoute une autre : les auteurs de cette œuvre monumentale ont travaillé à partir, principalement, des contes d'Europe et d'Asie et leurs contre types, en Afrique au moins, très souvent s'enchevêtrent, rendant toujours arbitraire le classement d'un conte sous une seule rubrique.

1. A. Aarne, *The types of the folktales*, Helsinki, 1911. Dernière édition, traduite et élargie par S. Thompson, Helsinki, 1964.

Tel quel, aucun chercheur ne saurait se passer de cet admirable travail, dont le répertoire des motifs, établi par S. Thompson est l'indispensable complément¹. Les références données ne peuvent toutefois servir que de point de départ à qui, s'attachant à une version particulière d'un conte type, s'efforcera d'en recenser les particularités, souvent très grandes. Le folkloriste doit ici se doubler d'un ethnographe. Une connaissance préalable de la société concernée, de ses techniques comme de ses institutions et de ses valeurs morales, est nécessaire pour bien comprendre un texte souvent laconique (le conteur, pour sa part, ne sent pas le besoin de décrire longuement des actions ou des situations que son auditoire connaît bien, ou d'alourdir par un commentaire un dialogue que ce même auditoire saisit au vol). En retour, le texte une fois éclairci apportera des éléments parfois imprévisibles pour la connaissance de cette même société.

En l'absence de littérature écrite et là où n'existe pas de conteur professionnel, un conte, en règle générale, est propriété commune, tout le monde a le droit de le rapporter à condition d'observer les règles du bon usage²; la part d'invention personnelle est limitée, car l'auditoire, qui souvent connaît déjà l'histoire, veille au respect du modèle. Néanmoins, il arrive que les contes se transforment à l'intérieur d'une même société : un conte dogon qui m'avait été dit en 1935 avec en conclusion : « il faut écouter les anciens », a été noté trente ans plus tard par Geneviève Calame-Griaule avec une fin inversée, le fils et non plus le père trouvant moyen de tirer l'autre d'embarras.

Le rôle éducatif de la littérature orale n'est plus à souligner : elle enseigne par l'exemple les avantages du « bon » comportement, notamment dans les contes parallèles ou en miroir, où l'on voit deux héros affronter successivement les mêmes épreuves : le premier est récompensé, son compagnon jaloux veut l'imiter, mais là où l'autre s'était montré courtois, discret, patient, attentif aux conseils reçus, celui-ci s'avère grossier, brutal, trop avide et trop pressé et est puni en conséquence³.

1. S. Thompson, *Motif Index of Folk Literature*, Helsinki, 1932-1937.

2. Presque partout, les contes se rapportent la nuit, jamais le jour. Certaines sociétés les proscrivent pendant l'hivernage; ils arrêteraient les pluies, contrarieraient la pousse du grain. Les séances ont lieu de préférence en plein air, mais à l'intérieur du village; il existe des répertoires spécialisés, les femmes pouvant entendre, mais non rapporter, certains contes. Enfin chez les Fon (Dahomey) on connaît l'existence mais non la teneur de contes que les mères de famille transmettent à leurs seules filles.

3. Sur les contes parallèles ou en miroir *infra*, p. 38 sq.

On a moins insisté sur le métalangage du conte, la place des acteurs, hommes, animaux, plantes, dans la société; le symbolisme des gestes, celui des accessoires (bijoux, calebasses, chasse-mouches...), le recours constant à la métaphore ou à la métonymie. Un conte n'est pas le récit d'un fait divers, son but n'est pas de seul divertissement, il transmet toujours en langage allusif un message implicite ou plusieurs, que l'auditoire, c'est-à-dire tout le village — aînés, cadets, femmes, enfants — déchiffre plus ou moins aisément. Comme le mythe, mais sur un plan moins élevé, le conte est presque toujours le récit de la réduction d'une opposition, ou celui de la façon dont un manque, collectif dans le cas du mythe, individuel dans celui du conte, aura été comblé dans la mesure des forces humaines. Il arrive aussi que la dernière phrase, lorsqu'elle est du genre : « voici pourquoi », ou « c'est depuis ce temps que », paraisse sans rapport avec ce qui précède : le récitant aura oublié la leçon première, qui n'est jamais formulée expressément; voulant conclure, il invente au gré de sa fantaisie une fin nouvelle qui souvent tourne court¹.

Un conte, parce qu'il est du domaine de la fiction et que l'on semble n'y attacher guère d'importance, permet d'aborder les questions les plus graves. Or, satisfaits les besoins immédiats — pouvoir dormir sans crainte, voir écartées la soif et la faim — le premier problème qu'affronte une société est celui des rapports entre ses membres et notamment avec ceux auxquels, en raison de leur statut, de leur âge ou de leur fonction d'autorité, on doit les témoignages de la soumission. Le conte donnera non pas tant le modèle idéal de ces relations — tous les auditeurs le connaissent si certains font mine de l'ignorer — que l'état d'esprit dans lequel elles sont accueillies. La belle-mère est un personnage auquel, dans la vie réelle on ne peut rien refuser; dans le conte, elle devient une ogresse, celle « qui mange tout ». Les individus à charge que la société, sans les abandonner, supporte mal — vieillards impotents, infirmes, lépreux — seront dans la fiction durement rappelés à l'ordre : parasites, ils doivent se tenir cois et ne pas troubler l'ordre public par un zèle intempestif². En d'autres termes, maint conte offre de son auditoire un portrait réaliste, non tel qu'il se voudrait, mais tel qu'il se connaît sans oser le dire crûment. Mais aucune

1. Cf. *infra*, p. 165. *Pourquoi les papillons battent des ailes*.

2. Par exemple en dénonçant spontanément un vol qui ne cause pas de tort grave à sa victime.

société n'est le double d'une autre. Les contes seront donc à la fois toujours semblables et toujours différents.

L'observation n'est pas neuve. Propp, abordant l'étude des contes russes avec d'autres préoccupations, en a fait la belle démonstration que nous rappelons plus loin¹. Soulignons seulement, dans l'optique ici retenue, l'attention qu'il convient d'apporter aux transformations qu'un conte subit en passant d'un milieu à un autre, qui ne sont jamais gratuites. La quête d'une version initiale, d'où toutes les autres seraient dérivées, est illusoire : il est des versions plus riches, il n'en est pas de moins importante, chacune replacée dans le cadre qui est le sien est également digne d'intérêt.

★

Ces quelques réflexions indiquent deux directions au moins dans lesquelles peut, selon nous, s'orienter une recherche en milieu exotique sur les contes populaires. La première consiste, pour l'observateur déjà bien introduit dans la société qu'il étudie, à noter à l'aide du magnétophone le plus grand nombre possible de textes; menée avec la collaboration d'informateurs conscients du but poursuivi et auxquels on demandera le maximum de précisions et de commentaires à la suite de chaque enregistrement, la collecte apportera une meilleure connaissance et peut-être un éclairage inattendu de la société concernée. Si en effet nombre de contes traduisent un comportement souhaité (mais par qui?), le conte est aussi, en l'absence d'écriture, le moyen détourné de critiquer les abus du pouvoir, de dénoncer les méfaits de l'orgueil, de la jalousie entre coépouses ou de la faiblesse paternelle. A l'image idéale de la société telle qu'elle se voudrait se juxtapose une critique qui peut être sévère. Témoins les très nombreux contes où un père promet sa fille en mariage à qui sera venu à bout d'une « épreuve impossible » : arroser un rocher de sa sueur ou le creuser de ses mains, boire un liquide brûlant ou couper du chiendent avec son sexe. Après que tous ont échoué ou se sont récusés, un dernier prétendant, Lièvre ou Araignée selon les régions, se présente, triche et emporte la fille. Nul ne proteste, la ruse est de bonne guerre.

La confrontation du monde de l'imaginaire avec le

1. Cf. *infra*, p. 20.

monde vécu souligne encore certains types de conflit qui se retrouvent plus fréquemment que d'autres : un homme marié, s'il doit choisir, sauvera-t-il sa sœur en abandonnant sa femme ou l'inverse? En termes plus généraux, de la filiation ou de l'alliance, quel principe l'emportera? Les termes du dilemme varient, la sœur pouvant être remplacée par la mère, l'épouse par la belle-mère. Quelle que soit la solution choisie, les commentaires toujours passionnés de l'auditoire montrent qu'il n'en est pas de vraiment satisfaisante : le choix est impossible, la vie en société exige le compromis, les hommes doivent se résigner.

Chemin faisant, l'enquêteur aura recueilli de multiples indications qui ne sont pas seulement d'ordre linguistique ou philologique : techniques de la chasse ou de la pêche, vertus de certaines plantes, mœurs des animaux, principes de classification des êtres et des choses, notions concernant l'espace et les astres, la médecine ou l'anatomie. D'autant plus précieuses qu'elles n'auront pas été sollicitées, ces indications traduiront en outre des associations d'idées, mettront à jour un mode de réflexion particulier que les intéressés mêmes ne songeraient pas à présenter de façon plus théorique¹.

L'autre voie de recherche est celle qu'on trouvera illustrée ici. A défaut de collecte directe, elle consiste, à l'intérieur d'une aire géographique donnée², à réunir le plus grand nombre possible de versions à l'origine connue d'un conte type, en notant les ressemblances et surtout les différences dans la structure et les éléments du conte³. Entre sociétés voisines, les écarts entre deux

1. Comment ici ne pas citer Claude Lévi-Strauss : « Mais, en vérité, comprendre le sens d'un terme, c'est toujours le permuter dans tous ses contextes. Dans le cas de la littérature orale, ces contextes sont, d'abord, fournis par l'ensemble des variantes, c'est-à-dire par le système des compatibilités et des incompatibilités qui caractérise l'ensemble permutable... On définira ainsi progressivement un " univers du conte ", analysable en paires d'oppositions diversement combinées au sein de chaque personnage, lequel, loin de constituer une entité, est, à la manière du phonème tel que le conçoit Roman Jakobson, un " faisceau d'éléments différentiels " ». Cl. Lévi-Strauss, « La structure et la forme, réflexions sur un ouvrage de Vladimir Propp », *Anthropologie structurale*, II, Paris, 1973.

2. L'aire ici retenue correspond en gros à l'Afrique occidentale au sud du Sahara, avec quelques incursions à l'est et au sud du continent. Il va sans dire que nous ne prétendons pas avoir épuisé toutes les variantes possibles d'un même thème sur une pareille étendue.

3. « Tout comme dans le domaine de la linguistique, ce sont souvent les différences qui s'avèrent pertinentes, et les ressemblances doivent susciter la recherche de ces différences plutôt que la construction artificielle et évidemment hasardeuse d'un système commun de signification. » (Chr. Seydou, Introduction au numéro spécial, n° 45, 1972, des *Cahiers d'études africaines*, « Recherches en littérature orale africaine ».)

versions s'expliqueraient-ils, au moins en partie, par des différences dans l'organisation familiale, politique, économique, d'un public qui doit pouvoir suivre l'histoire ou s'identifier plus ou moins aux acteurs, ou encore par des différences dans les modèles de comportement et les valeurs idéales que la société propose à ses membres?

Le lecteur trouvera plus loin de ces transformations, retournements, changements d'acteurs, dans un conte dont la forme, mais non toujours la leçon implicite, demeure la même. Dans *Les Échanges successifs*, la version hausa, qui relate simplement les efforts du jeune homme ambitieux et sa réussite, est très proche des versions européennes : le commerce à longue distance non plus que l'usure n'ont de secrets pour les Hausa, qui ont toujours été de grands voyageurs et d'excellents négociants. Elle s'écarte largement des autres versions africaines dont le personnage principal, sous des dehors capricieux, apporte aux hommes connaissances et outils et leur enseigne le recours nécessaire à l'échange et à l'entraide sans rien garder pour lui¹. Dans la fable du *Mâle qui met bas*, où l'Enfant malin incarne le triomphe de l'intelligence sur la force, son adversaire sera tantôt son oncle maternel, tantôt son père; il ne sera le chef, ou le roi, que là où existe au moins un embryon de pouvoir politique distinct du pouvoir familial². Le caractère inquiétant du Poucet africain, enfant trop précoce, magicien capable d'arrêter le soleil dans sa course et dont ses aînés se méfient — la fin du conte montre qu'il s'agit en fait d'un être surnaturel apparu pour les sauver — paradoxalement s'efface et s'accuse à la fois lorsqu'au plus jeune frère est substitué le fils du Décepteur, Lièvre ou Araignée. Tel Poucet, Levreau amène son ennemi à tuer sa propre fille croyant avoir affaire à lui — l'ennemi est ici Panthère, animal royal, et non plus la belle-mère des *Enfants chez l'ogresse*, Levreau est seul et sa défense est légitime; cependant le choix du fils du Décepteur comme acteur principal annonce le côté ambigu d'un être dont les tours précédents ont appris qu'on doit toujours se garder³. Le conte même

1. Cf. *infra*, p. 138 sq.

2. Cf. *infra*, p. 187 sq.

3. Avec des traits propres à chacun d'entre eux, Lièvre, Araignée pour l'Afrique des tropiques, Tortue pour le monde bantou, sont les incarnations africaines d'un même personnage, le Décepteur (Trickster), dont les contes forment à eux seuls une catégorie importante. Lointain parent de notre Renard, le Décepteur africain est un être faible, mais rusé, qui ne reste jamais à court, grand inventeur de pièges où ses puissants adversaires viennent choir presque inmanquablement. Toutefois

disparaît, à tout le moins perd son ressort premier, lorsque Poucet est remplacé par le frère aîné, qui assume alors son rôle habituel de protecteur de son cadet¹. Le héros africain du *Nom inconnu*, pour sortir vainqueur de l'épreuve imposée (découvrir le nom de son partenaire), n'hésite pas à se déguiser et recourir à la ruse. Son homologue européen ne s'abaisserait pas à pareil subterfuge : la ruse disparaît, l'héroïne du conte de Grimm est sauvée de façon providentielle d'une tentative de chantage². Enfin, dans le cas de la version citée plus haut de *L'Aveugle et du paralytique*, les réactions des deux infirmes bété sont en accord avec la méfiance et l'individualisme qui marquent si fortement le comportement des membres de cette société³.

On s'étonnera peut-être de l'absence dans nos analyses de toute perspective historique. C'est volontairement que nous avons laissé de côté le problème, peut-être illusoire, de l'identification des origines de chaque conte, préférant nous interroger sur la permanence remarquable de certains thèmes à l'intérieur de l'aire considérée. Notre point de vue n'est pas celui du folkloriste, mais de l'ethnologue soucieux de déceler, sous l'affabulation, la mise en question de problèmes que la société qu'il étudie n'a pu résoudre de façon entièrement satisfaisante et que ses membres ne cessent de se poser, génération après génération.

La tradition orale des *Mille et Une Nuits* demeure le répertoire où n'ont cessé de puiser, à l'instar des conteurs du Maghreb, tous ceux d'Afrique noire. Ses thèmes s'y retrouvent partout, tantôt intacts, parfois très modifiés. Un exemple de conte demeuré pareil à lui-même serait celui des *Trois prétendants*, très connu dans tout l'ouest du continent : on demande au public de décider lequel des trois jeunes gens, ayant apporté le présent le plus précieux, recevra pour épouse la fille du roi ; une discussion s'ouvre

les victoires de ce contestataire sont souvent précaires, car son intelligence s'accompagne de graves défauts : victime de sa gourmandise, de sa présomption ou de son indiscrétion, le Trompeur plus d'une fois subira un châtement mérité.

1. Cf. *infra*, p. 275-276.

2. Cf. *infra*, p. 172.

3. Une version voisine sur ce thème de l'« amitié rompue » avait été notée quarante ans plus tôt en pays mossi, mais sans le détail du poison dans les yeux : les deux infirmes ayant trouvé sur leur chemin une gazelle morte, la font rôtir, mais pour tout festin le paralytique ne donne à son ami qu'un crapaud. L'aveugle en écarquille les yeux au point qu'il recouvre la vue, il saisit un bâton et court après l'autre, à qui l'effroi a rendu l'usage de ses jambes (*Bulletin de l'enseignement en A.O.F.*, 1916, p. 216).

alors, où chacun peut se faire entendre. Des trois objets, le tapis volant des *Mille et Une Nuits* est devenu une natte, une peau ou des sandales, le télescope des lunettes ou un miroir, le remède miraculeux se retrouve bien entendu pareil à lui-même.

A l'autre extrême, je situerai le conte dogon de *La Femme anthropophage* où reste comme enchâssé le motif de l'âme extérieure : d'un couteau qui saigne lorsque son maître est en péril, l'âme est devenue une plante qui se flétrira lorsque celle qui l'a donnée sera sur le point de mourir¹. Dans ce cas précis, on ne peut hésiter : le motif vient du conte des *Trois sœurs*, car dans les deux textes il demeure lié à une quête des objets merveilleux ; mais dans la version africaine, le lien s'est affaibli au point que la rencontre des objets, eux-mêmes changés de nature, n'est plus qu'accessoire au thème central du conte, la conquête d'une épouse.

Parfois seule demeure l'action initiale, mais dont la coloration particulière va marquer le récit entier. Il s'agira par exemple de la perfidie d'une femme, cause première des malheurs du héros dont le récit narre la suite — c'est le fameux conte égyptien des *Deux frères*, qui a survécu dans une légende songaï : les tribulations du héros varient, mais dans les deux cas la conclusion voit son triomphe en même temps que le châtement de la coupable. Pour éloignées dans le temps que soient les sociétés qui l'ont retenu, le conte laisse supposer à l'égard de la femme, être ambigu et dangereux, une commune méfiance².

Dernier exemple de modification, celle où le récit demeure pareil tout au long, mais la conclusion est inversée, en sorte que le message apparaît diamétralement opposé : dans le conte de *L'homme qui entendait le langage des animaux*, le héros ne peut confier son secret à personne sous peine de mort ; sa femme lui en tient rigueur, menace de le quitter. Jusque-là, toutes les versions africaines demeurent semblables au conte oriental. Celui-ci se termine « bien », l'homme va se résoudre à parler quand il entend le coq de sa basse-cour se vanter de l'obéissance de ses poules ; il suit son conseil, prend un bâton et rosse sa femme, avec l'approbation des parents de celle-ci. Dans la plupart des versions africaines que j'ai relevées (d'une Afrique non musulmane), l'homme succombe à l'obstination de

1. Cf. *infra*, p. 131.

2. Cf. *infra*, p. 82.

sa femme, soutenue par des beaux-parents dont le gendre demeure l'éternel obligé¹.

Un changement n'est jamais gratuit : un conte s'éclaire en fonction de son auditoire, la connaissance de celui-ci est nécessaire pour pleinement goûter l'art du narrateur. Mais le conte lui-même, dans les avatars qu'il a subis en voyageant, reflète et permet donc de mieux saisir les soucis premiers du public qui se délasse à l'entendre.

Une grave objection à l'analyse comparative est le recours obligé à des traductions impossibles à contrôler et qui risquent d'avoir ignoré ce que la partie avertie du public y déchiffre aisément. Sans doute avons-nous laissé échapper plus d'une nuance, faute de documentation suffisante sur le milieu concerné. Nous nous sommes résignée à passer outre, n'ayant pas le choix : l'enjeu en valait la peine, semblait-il, notre seul mérite serait-il d'avoir attiré l'attention des Africains sur l'existence d'un patrimoine trop négligé et l'urgence pour eux d'en mettre à jour toutes les richesses.

1. Cf. *infra*, p. 61 sq.

I

Morphologie du conte africain

La plupart des travaux récents présentant des contes africains les classent encore en contes merveilleux, contes de mœurs, contes sur les animaux. Ainsi le respectable abbé A. Walker, dans ses *Contes gabonais*, sépare « les contes de fée ou récits merveilleux qui se passent dans un pays enchanteur » des « contes proprement dits, apologues, fables, où défilent tour à tour gens et bêtes¹ ». Ruth Finnegan, pour sa part, distingue les contes de mœurs (*stories about people*), les mythes d'origine et les histoires d'animaux². Mais l'on trouve des contes qui relèvent de plusieurs catégories, car ils attribuent facilement les mêmes actions aux hommes, aux choses et aux animaux. Il arrive souvent que les contes sur les animaux contiennent un élément de merveilleux; inversement, les animaux peuvent jouer un rôle important dans les contes merveilleux. Aucun chercheur, ayant déclaré classer ses textes selon un tel modèle ne s'y conforme entièrement : il placera tel conte dont les acteurs sont des animaux dans la catégorie des contes merveilleux parce qu'il a le sentiment d'une différence profonde que ce conte présente avec les autres contes d'animaux; et c'est parce qu'il se contredit que son classement est exact.

Une classification ne saurait non plus reposer sur les seuls motifs dont l'assemblage forme un récit, car aucun motif n'est indécomposable : si court soit-il, un énoncé comprend toujours plusieurs termes dont chacun est per-

1. A. Walker, *Contes gabonais*, Paris, 1967, p. 12.

2. R. Finnegan, *Limba Stories and Storytelling*, Oxford, 1967.

mutable; mais les partisans de ce mode de classification ne tiennent évidemment pas compte de ces changements.

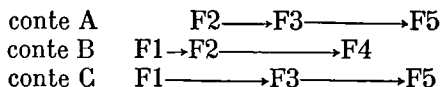
Enfin les classements établis par les Africains eux-mêmes, toujours précieux pour l'ethnographe, ne peuvent être ici d'un grand secours, car ils se limitent le plus souvent à une distinction entre histoires « vraies » (mythes, légendes historiques, récits exemplaires, didactiques ou édifiants) et « inventées » (récits humoristiques ou fables animales), la frontière entre les deux genres s'avérant fluide : des récits qui ont le caractère de mythes dans une société sont des contes pour d'autres et inversement.

Comment ne pas être frappé par le double aspect du conte, d'une part son extraordinaire diversité, son pittoresque haut en couleur, et d'autre part son uniformité non moins extraordinaire, sa monotonie. C'est de cette double constatation que V. Propp est parti pour écrire sa *Morphologie du conte*¹. S'appuyant sur le principe qu'on trouve dans tous les contes des valeurs constantes et d'autres variables, Propp s'attache à distinguer les unes des autres et parvient à une découverte capitale : le conte prête souvent les mêmes actions à des personnages différents, ce qui change ce sont les noms et les attributs des personnages, ce qui ne change pas ce sont leurs actions, les événements relatés². A partir de cette observation essentielle, Propp s'est efforcé d'isoler les *fonctions*, entendant par ce terme « l'action d'un personnage, définie du point de vue de sa signification dans le déroulement de l'intrigue³ ». L'analyse de cent contes de fées russes lui a permis de dégager une suite de trente et une fonctions correspondant aux principaux actes et événements relatés : éloignement, interdiction, transgression, interrogation, tromperie, etc. A vrai dire, aucun conte ne présente toute la série des fonctions : il y a des lacunes; mais celles-ci, assure Propp, ne brisent pas la chaîne et ne changent en rien l'emplacement des fonctions subsistantes : diverses séquences pourront donc, malgré les manques, être considérées comme relevant d'un même type que la juxtaposition permet de rétablir. Soit les séquences suivantes :

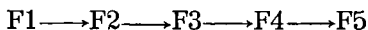
1. V. Propp, *Morphologie du conte*. Paris, Gallimard, 1970.

2. J. Bédier (*Les fabliaux*, Paris, 1893) avait déjà reconnu l'importance d'une distinction au sein des contes populaires entre des facteurs variables et des facteurs constants; mais il n'avait pu définir en quoi consistent les invariants et comment les isoler.

3. V. Propp, *op. cit.*, p. 31.



elles relèvent toutes du même type structural :



qui peut être tenu pour l'archétype auquel elles se rattachent.

Cet archétype ne sera pas nécessairement la forme la plus ancienne dont toutes les autres seraient dérivées, non plus qu'un « pur » modèle descriptif. On y verra plutôt une structure sous-jacente donnant à chaque texte son sens général, sinon spécifique. Dès lors, en analysant le système sous-jacent aux contes, ne peut-on espérer entrevoir l'idéologie dominante, ou les rapports idéologiques dominants, même si ces rapports se contredisent ?

Propp aboutit à une autre découverte : le conte de fées n'est rien d'autre qu'un récit, exploitant des fonctions dont le nombre est limité et dont l'ordre de succession est constant. La différence formelle entre plusieurs contes résulte du choix, opéré par chacun, entre les trente et une fonctions disponibles, et de la répétition éventuelle de certaines fonctions. Mais la norme peut être respectée en l'absence de toute fée. Le terme « conte de fées » est donc impropre. D'un certain point de vue (« historique » selon lui), le conte de fées ramené à sa base morphologique est assimilable à un mythe.

Tous les contes russes, si on les prend à un niveau assez élevé d'abstraction, relèvent d'un même type structural. Ce résultat est en lui-même remarquable. Toutefois le succès n'est pas complet. Nous avons obtenu le point de départ d'une classification, non la classification elle-même. Pour mener sa tâche à son terme, Propp doit encore, tel le botaniste ou le zoologiste auquel il se compare, redescendre du genre aux espèces et des espèces aux variétés. Pour ce faire, il comptait sur l'exclusion de certaines fonctions par d'autres. Mais aucune des fonctions relevées n'est incompatible avec aucune autre. Selon lui, il n'y a pas de bifurcations, d'alternatives, de « fonctions-pivot ». Propp revient à plusieurs reprises sur l'étonnement que lui procura cette découverte :

... si nous continuons à comparer les types structuraux entre eux, nous pourrions faire l'observation

suiuante, celle-ci tout à fait inattendue : les fonctions ne peuvent être réparties suivant des axes s'excluant l'un l'autre

... Si l'on désigne par A la fonction que l'on trouve partout à la première place, et par B la fonction (si elle existe) qui la suit toujours, toutes les fonctions connues dans le conte se disposent suivant un seul récit, jamais elles ne sortent du rang, ne s'excluent ni ne se contredisent. On ne pouvait en aucun cas s'attendre à une telle conclusion... Nous nous attendions à découvrir plusieurs axes, or il n'y en a qu'un seul pour tous les contes merveilleux... A première vue cette conclusion semble absurde et même barbare; mais on peut la vérifier de la façon la plus précise.¹

Ainsi Propp a mis en lumière les ressemblances entre tous les contes russes, il n'est pas parvenu à spécifier les différences.

Plusieurs auteurs, notamment en France Cl. Lévi-Strauss et Cl. Brémont, A. Dundes aux États-Unis, se sont interrogés sur les raisons de cet échec². Plutôt que de reproduire les arguments qu'ils ont développés, nous voudrions ici, en prenant pour objet d'analyse des contes africains, considérer si l'ensemble de la démarche de Propp ne peut être retenu, à condition d'assouplir sa méthode et d'observer quelques distinctions. Selon l'auteur russe, la série des fonctions contient un élément de nécessité, en sorte qu'un interdit est toujours enfreint, un défi est toujours relevé. Mais l'étude de la tradition orale et des variantes d'un même conte montre qu'il existe en fait des bifurcations : ainsi un actant se voit proposer une épreuve, il décide de l'affronter, mais pourrait s'abstenir. Le conteur, à chaque bifurcation, a le choix : s'il choisit la voie positive (l'actant accepte de subir l'épreuve), la conduite peut atteindre ou manquer son but. Une victoire ne pourrait précéder le combat; mais le combat n'est pas toujours victorieux.

A l'instar du savant russe, nous retiendrons pour unité de base ou *proposition* (la « fonction » de Propp) une action élémentaire, telle que « le héros rencontre une vieille femme », « le père donne un cheval à son fils », ou « le roi

1. *Ibid.*, p. 32-33. Souligné par l'auteur.

2. Cl. Lévi-Strauss, « La structure et la forme », *Anthropologie structurale*, II, Paris, 1973; Cl. Brémont, « La logique des possibles narratifs », *Communications*, 8, 1966, p. 60-76; et « Morphology of the French Folktale », *Semiotica*, II, 1970, p. 247-276; A. Dundes, *The Morphology of North American Indian Folktales*, Helsinki, 1964.

veut marier sa fille ». Une certaine suite de propositions sera appelée *séquence* (une épreuve est énoncée, acceptée, subie); enfin une suite de plusieurs séquences qui s'enchaînent dans le temps ou ont entre elles un lien de cause à effet constitue une *narration* (départ du héros, rencontre d'un médiateur, épreuve, récompense). Nous nous écartons de Propp sur deux points :

1. L'ordre dans lequel se suivent les séquences n'est pas nécessairement immuable : ainsi la rencontre d'un médiateur n'est pas indispensable; si elle a lieu, elle se fait aussi bien avant qu'après l'énoncé d'une épreuve qui peut elle-même avoir disparu. Il en va de même pour l'intervention d'un traître, qui peut se situer à l'origine des malheurs du personnage principal (c'est le cas dans le conte des *Deux frères*, où l'épouse du frère aîné accuse faussement le cadet¹), ou ne se placer que tardivement, alors, que, le héros s'en étant rendu digne, rien ne paraît plus s'opposer à ce qu'il obtienne la récompense attendue (cf. le conte des *Alliés animaux*²).

2. Il arrive qu'une séquence élémentaire, sinon plusieurs, se gonfle jusqu'à former une histoire indépendante à l'intérieur de la narration. Ces récits dans le récit (ce sera par exemple celui des différentes tâches que le héros se voit imposer) obéissent eux-mêmes à certains arrangements qui ne sont pas en nombre illimité, mais forment des sortes de moules où se coule la narration.

★

Les modèles fondamentaux sur lesquels portera l'analyse doivent maintenant être présentés. Littéraire ou autre (il peut s'agir d'un rêve, d'un film, d'une bande dessinée), toute structure narrative comporte une série de *situations*, le passage d'une situation à la suivante étant rendu possible par une *modification*. L'exemple le plus simple est celui qui rapporte comment un manque initial est comblé : Jean a faim — Jean mange — Jean n'a plus faim. La modification consiste ici en une substitution d'un prédicat qualifiant par son opposé, soit une négation de la quantité *a* par l'établissement de la quantité *a'*. La modification vue sous cet aspect est une opération logique portant sur des contenus sémantiques. Aux structures narratives pro-

1. Cf. *infra*, p. 77.

2. Cf. *infra*, p. 36.

DENISE PAULME

la mère dévorante

essai sur la morphologie des contes africains

Nous savons depuis Vladimir Propp que la forme d'un conte demeure plus stable que son message : leçon précieuse pour l'ethnologue. Elle inspire les dix études réunies ici : dégager ce que chaque version d'un conte qu'on trouve à travers l'Afrique entière, souvent aussi dans le folklore d'Europe ou du Proche-Orient, présente de commun avec toutes les autres et à la fois d'unique.

Le fameux conte égyptien des *Deux frères*, qui inspira l'épisode de Joseph chez Putiphar dans la Bible, se retrouve intact dans une légende et un conte du Mali : les tribulations du héros varient, mais dans les deux cas la conclusion voit le châtement de la coupable. Être ambigu et dangereux non moins qu'indispensable, la femme, par sa glotonnerie, éveille une méfiance que traduit le fantasme de la « mère dévorante », sorcière vue sous l'aspect d'une énormealebasse roulant sur elle-même et avalant tout sur son passage : seule une femme enceinte lui échappe, le fils qu'elle met au monde attaquera le monstre, il l'ouvrira et en l'ouvrant donnera vie à une humanité nouvelle.

Denise Paulme, née à Paris le 4 mai 1909. Études de droit puis d'ethnologie sous la direction de Marcel Mauss et de Paul Rivet. Chargée du département d'Afrique noire au Musée de l'Homme de 1937 à 1961. Directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études. A effectué en Afrique de nombreuses missions d'études, notamment chez les Dogon au Mali, en Guinée, en Côte-d'Ivoire.

Masque Ibo. Musée national, Lagos.
Photo © Artephtot/Held.



9 782070 705641



Extrait de la publication

86-IV

A 70564

ISBN 2-07-070564-1

40 FF tc